

► SURMONTER LES OBSTACLES DANS LES RÉGIONS FRONTALIÈRES

LA CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE DE LA DG POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE RECUEILLE 623 CONTRIBUTIONS

Les citoyens, les entreprises et les pouvoirs publics figuraient parmi les participants à un processus de consultation organisé par la Commission européenne afin d'évaluer les obstacles à la coopération qui subsistent dans les régions frontalières de l'UE. Le processus en ligne a permis aux répondants de signaler les obstacles auxquels ils ont été confrontés – et de proposer leurs propres solutions.

L'enquête «Surmonter les obstacles dans les régions frontalières» a été réalisée entre septembre et décembre 2015. Elle était ouverte à toutes les régions frontalières internes à l'UE, ainsi qu'aux zones frontalières entre les pays de l'UE et les pays de l'AELE/EEE. Au total, 623 réponses ont été reçues.

Les participants ont été invités, entre autres, à signaler les obstacles les plus pertinents dans leur région – et à suggérer des solutions pour les surmonter au mieux. Afin d'obtenir une vue d'ensemble, le questionnaire proposait d'abord un certain nombre de catégories sur lesquelles les personnes interrogées étaient invitées à réfléchir: difficultés d'accès; obstacles linguistiques; manque de confiance; obstacles juridiques et administratifs; disparités économiques; différences socioculturelles et volonté de collaboration des pouvoirs publics. Les répondants pouvaient ensuite sélectionner au maximum trois obstacles et expliquer plus en détail leurs conséquences sur leur vie quotidienne et ce qu'il faudrait faire pour les résoudre.

Citoyens frontaliers: gérer la complexité

Les résultats montrent qu'un répondant sur deux estime que sa région est concernée par les obstacles juridiques et administratifs. La législation du travail, la fiscalité, la reconnaissance des qualifications, la sécurité sociale et l'accès aux soins de santé figurent parmi les principales questions soulevées à cet égard.

Les obstacles linguistiques et les difficultés d'accès arrivent en deuxième et troisième positions des types d'obstacles les plus fréquemment mentionnés. La résolution de ces problèmes semble être une condition préalable à une collaboration plus étroite entre voisins transfrontaliers – ainsi, les résultats montrent la nécessité de continuer à améliorer les initiatives transfrontalières en matière de mobilité et à encourager l'apprentissage des langues.



Toutefois, les obstacles linguistiques n'apparaissent pas uniquement dans leur propre catégorie; ils sont également considérés comme un thème transversal dans l'enquête. Plusieurs participants pensent qu'un grand nombre d'obstacles auxquels sont confrontés les citoyens et les organisations proviennent simplement d'un manque de compréhension des langues des pays voisins, ce qui complique l'accès à des informations importantes lors de déplacements transfrontaliers. La langue constitue également un obstacle de taille en ce qui concerne le développement de liens sociaux et culturels entre les pays. La promotion continue d'initiatives telles que les échanges d'étudiants pourrait contribuer à y remédier.

Les résultats révèlent par ailleurs que certains obstacles revêtent un caractère complexe et multidimensionnel associant plusieurs facteurs. Par exemple, l'absence d'un système de transport transfrontalier ne provient pas nécessairement d'un manque d'accès physique – il peut également s'agir d'une harmonisation inadéquate des normes techniques. Cela peut entraîner des problèmes pratiques, tels que la nécessité de changer de train aux frontières en raison de différences d'écartement des rails d'un pays à l'autre.

Collaborer pour déployer pleinement le potentiel des régions frontalières

Il est encourageant et réjouissant de constater que le manque de confiance n'est pas souvent cité comme un obstacle, ce qui révèle un potentiel pour développer davantage les liens sociaux, économiques et culturels entre les communautés voisines. Cependant, de nombreux répondants pensent également que les pouvoirs publics des régions frontalières pourraient déployer davantage d'efforts pour collaborer – le fait qu'ils ne collaborent pas plus souvent est

considéré comme un obstacle en soi. Même si ces avis ne sont peut-être que de simples impressions, il est évident que les municipalités et les régions, notamment, doivent intensifier leur travail pour mettre en évidence les efforts qu'elles fournissent pour développer les liens transfrontaliers.

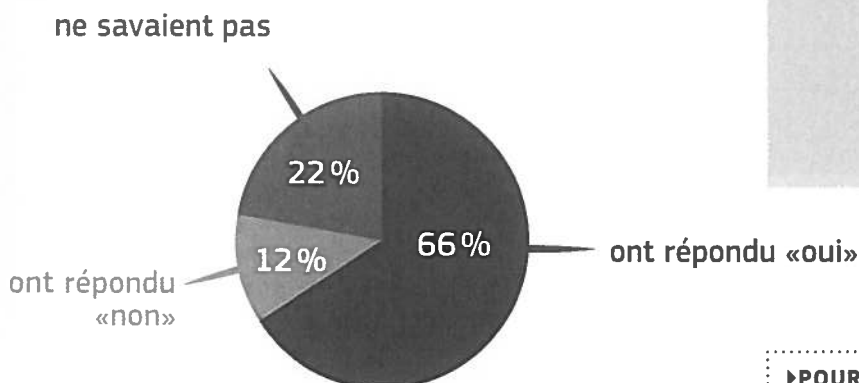
Finalement, les résultats peuvent être considérés comme un signal clair que les participants souhaitent davantage – et non moins – de coopération entre les frontières. Le nombre considérable de solutions suggérées pour surmonter les obstacles transfrontaliers montre également qu'il existe une marge de manœuvre importante pour surmonter, ou au moins atténuer, la plupart des obstacles qui persistent.

Prochaines étapes

Cette consultation a été réalisée dans le cadre d'une initiative plus large de réexamen de la coopération transfrontalière. Ce réexamen est basé sur une étude approfondie des entraves juridiques et administratives qui continuent de nuire aux interactions transfrontalières. Outre un inventaire général des obstacles, l'étude portera également sur une série d'études de cas visant à mettre en évidence ces entraves. Par ailleurs, plusieurs ateliers réunissant les parties prenantes ont été et seront organisés à Bruxelles pour discuter des constatations du réexamen.

Sur la voie du progrès

La question suivante a été posée aux participants: La coopération transfrontalière s'est-elle améliorée dans votre région ces dix dernières années?



DES EFFORTS COLLECTIFS POUR SURMONTER LES OBSTACLES

Au sein de l'UE, les citoyens et les organisations déploient de gros efforts pour surmonter les obstacles afin d'améliorer l'intégration et la coopération transfrontalières. La coopération territoriale européenne, ou Interreg, constitue un des instruments qui contribuent à ces efforts.

Une équipe d'experts a examiné les défis auxquels sont confrontés les travailleurs frontaliers se déplaçant entre le sud du Danemark et le nord de l'Allemagne. Le projet «Pontifex Bridge Builder», qui a été financé en partie par le Fonds européen de développement régional (FEDER) au titre du programme opérationnel «Syddanmark-Schleswig K.E.R.N» pour la période de programmation 2007-2013, a analysé les obstacles à la mobilité, tels que la fiscalité, la sécurité sociale ou les règles en matière de résidence. Le projet a permis de clarifier une série de questions, notamment une décision obligeant le gouvernement danois à verser l'intégralité des allocations familiales aux travailleurs migrants.

Un autre projet soutenu par le FEDER a réuni les institutions publiques et les opérateurs de transport de cinq pays d'Europe centrale afin de développer un système d'informations sur les déplacements. Utilisant les fonds du programme opérationnel «Europe centrale» (2007-2013), des partenaires issus d'Autriche, de République tchèque, de Hongrie, d'Italie et de Slovaquie ont collaboré pour développer le réseau EDITS – European Digital Traffic Infrastructure Network for Intelligent Transport Systems. C'est la première fois en Europe que les opérateurs issus de pays voisins unissent leurs forces pour échanger des données relatives aux transports afin d'offrir aux voyageurs des services fiables et des informations précises entre les frontières.

► POUR EN SAVOIR PLUS

Le réexamen de la coopération transfrontalière: <http://europa.eu/!yB46tJ>

Contexte de la consultation: <http://europa.eu/!nM97GC>

Pontifex Bridge Builder: <http://europa.eu/!mH96DX>

EDITS: (European Digital Traffic Infrastructure Network for Intelligent Transport Systems) <http://europa.eu/!CG48Cm>